



PROCÈS-VERBAL DU 3 MARS 2017

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

M. Alain Goulet
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault (19h15)
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h02)

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 17-23** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2017

- 17-24** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2017.

Mme Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h02.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

17-25 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du
mois de FÉVRIER au montant **de 51 043.51\$.**

1.	Salaires nets des employés (6).....	8 050.30
2.	Revenu Québec, déductions du mois.....	2 718.97
3.	Revenu Canada, déductions du mois	1 057.57
4.	Béland, Annie, journal	50.00

5.	Lévesque, Steve, frais déplacement	125.98
6.	Bouillon, Josette, frais déplacement St-Charles à St-Gabriel	13.30
7.	Plante, Yvan, contrats	1 782.11
8.	Banque HSBC Canada, camion Western Star.....	3 353.69
9.	Hydro-Québec, lumières de rues	283.76
10.	Postes Canada	207.63
11.	Fonds d'information sur le territoire, un avis de mutation	4.00
12.	Groupe Ultima, renouvellement contrat d'assurances	11 146.00
13.	Les Services Kopilab, drum, cartouches d'entre pour imprimante	1 106.18
14.	Les Services Kopilab, configuration copieur en USB, organismes	59.79
15.	Municipalité Des Hauteurs, rémunération pompiers.....	620.61
16.	Dickner, collet réfléchissant pour cone.....	45.53
17.	Air Liquide, oxygène.....	145.17

18.	MRC de La Mitis, quotes-parts, 1 ^{er} versement	8 707.32
19.	Télécommunications de l'est, accès au service alphanumérique, pompiers	43.92
20.	Malette, préparation de documents pour le nouvel auditeur.....	488.64
21.	DF Rouleau, colle crazy glue	4.47
22.	Pétroles BSL, diésel	4 569.17
23.	Entreprises Donald Lavoie, boyau hydraulique, backhoe.....	27.31
24.	Centre du camion Denis, plug camion western.....	293.51
25.	Multi-soudures, réparer <i>tank</i> à diésel, camion Inter.....	295.28
26.	Wurth, quincaillerie, graisse, veste sécurité, etc.	147.32
27.	Nortrax, sabots et lame.....	738.08
28.	SAAQ, immatriculations.....	4 957.90
		51 043.51

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2017 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- L'état des revenus et de dépenses de février 2017
- Rapport des heures effectuées des employés
- Rapport du service de l'urbanisme, permis et certificat février 2017
- Rapport des statistiques du site Internet

Mme Nancy Pineault se présente à 19h15.

SERVICE INCENDIE

a) Lettre de démission

- 17-26** M. Denis Dupont, chef pompier remet sa démission pour la municipalité de Saint-Charles-Garnier, effective au 28 février 2017.
Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger,
QU'une rencontre sera convoquée sous peu avec le maire, la directrice générale et M.

Dupont, de Les Hauteurs.

b) Achat d'une pompe portative incendie avec accessoires

17-27

Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de la compagnie L'ARSENAL pour l'achat d'une pompe portative incendie complet avec accessoires.

Comprend : FI8000 pompe portative complet avec accessoires
Boyau suction 4''NH x 10'
Crepine de fond 4'' NH
NCS-FDFS-40F crepine flottante 4'' NH

Coût : 14 313,00\$ plus taxes
Transport inclus

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

17-28

Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier ne renouvelle pas l'adhésion au CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE.

QUE la municipalité n'a pas, pour le moment, d'élus responsables du dossier Famille.

LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

L'AFÉAS Saint-Charles-Garnier

17-29

Il est proposé par monsieur Bruno Roy
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal autorise l'AFÉAS à utiliser la salle municipale le 8 mars prochain, pour un souper et une soirée dans le cadre de la Journée de La FEMME.
Aucune consommation de boissons alcoolisées.

Brigitte et Marcel Gagnon

- 17-30** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal accepte de louer la salle municipale à Brigitte et Marcel Gagnon, le 2 ou le 3 septembre prochain, pour une soirée avec musique et chansons.

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

- 17-31** Il est proposé par monsieur Alain Goulet
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil accepte la demande d'un citoyen à effectuer des travaux communautaires.
Heures à effectuer : 20
Délai de 6 mois à partir du 20 février 2017

SADC DE LA MITIS / SOUPER-ÉCHANGE « BON CLIMAT DES AFFAIRES »

- 17-32** Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger à participer au Souper-échange, le 22 mars prochain, convoqué par la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC).
Sur présentation de factures, les frais d'inscription au coût de 50\$ et les frais de déplacement seront payés.

6. MRC DE LA MITIS

Compte-rendu de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire sur la dernière séance de la MRC de La Mitis.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. TRANSMISSION À LA MRC DE L'ÉTAT DES IMMEUBLES À ÊTRE VEDUS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Aucune vente

9. GARAGE MUNICIPAL

Sans objet

10. FIN D'EMPLOI À TEMPS PLEIN DES CHAUFFEURS

17-33 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :
QUE l'emploi à temps plein de MM. Steeve Michaud et Nelson Soucy prendra fin le 11 mars 2017. Tel que stipulé au contrat de travail de MM. Michaud et Soucy, l'emploi se poursuit à temps partiel, selon la nécessité, sans dépasser 40 heures par semaine et au taux horaire fixé entre les parties.

11. DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

17-34 Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande des soumissions à divers fournisseurs pour l'achat de 19 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium en flocons.

Les soumissions devront être parvenues au bureau municipal avant le 7 avril 2017.
Fournisseurs suggérés : Sel Warwick, Somavrac, Sebcu et Calum

12. DOSSIERS DES ÉLUS

RESPONSABLE DU DOSSIER « VOIRIE »

17-35 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE monsieur Alain Goulet se joint à monsieur Rodrigue Ouellet en tant que responsable du Dossier « VOIRIE ».

13. VARIA

1. MAIRE SUPPLÉANT

17-36 **CONSIDÉRANT QUE** l'article 116 du Code municipal, le Conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés;
Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le conseil nomme monsieur Alain Goulet maire suppléant pour les trois (3)

prochains mois, jusqu'au 2 juin 2017.

2. MANŒUVRE

17-37

Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE monsieur Roberto Fortin, manœuvre à temps partiel, soit responsable des cours d'eau du printemps. En cas de pluie ou de dégel, il doit faire la surveillance. Si requis, faire des tranchées dans les rebords de neige et de glace afin de conduire l'eau vers le fossé afin d'éviter des dommages aux chemins municipaux.

DE renouveler quelques planches, du pont Ouimet, brisées cet hiver.

3. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Permis d'intervention et de voirie – Année 2017

17-38

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au Ministère d'accorder une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiés, à effectuer pour la période pouvant être comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Cela permet de faire une distinction importante entre ce type de permis et celui pour des travaux prévisibles et programmables;

ATTENDU QUE la municipalité demande qu'aucun dépôt de garantie ne soit exigé à la municipalité de la part du Ministère pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2017 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise madame Josette Bouillon à signer lesdits permis d'intervention.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Asphalte détérioré sur le pont de la Route 298.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-39 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Alain Goulet et unanimement résolu de lever la séance à 20h00.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.